

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULOUSE

Dénomination : EUROPA GROUP
n° de gestion : 2007B04216
n° d'identification : 501 326 771
n° de dépôt : A2012/009519
Date du dépôt : 20/06/2012
Pièce : rapport du commissaire aux comptes
certificat du dépositaire du 11/06/2012



1563811



jean-pierre veillerette

46, avenue de la Rijole Z.A. de Pic 09100 - PAMIERS

euraudit

Résidence Cap Wilson 81, boulevard Carnot 31000 – TOULOUSE

Commissaires aux Comptes
Inscrits à la Compagnie Régionale de Toulouse
du ressort de la Cour d'Appel de Toulouse

« EUROPA GROUP »

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE**

Cabinet VEILLERETTE : 46, avenue de la Rijole Z.A. de Pic 09100 – PAMIERS – Tel 05.61.60.44.75
Cabinet EURAUDIT : Résidence Cap Wilson 81. boulevard Carnot 31000 – TOULOUSE Tel 05.61.22.47.70

« EUROPA GROUP »
Société par actions simplifiée
Au capital de 12.701.028 €
19, allée Jean Jaurès

TOULOUSE (Haute – Garonne)

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE

« EUROPA GROUP »

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE

Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission, afin d'établir le certificat prévu à l'article L. 225-146 alinéa 2 du code de commerce.

Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à vérifier :

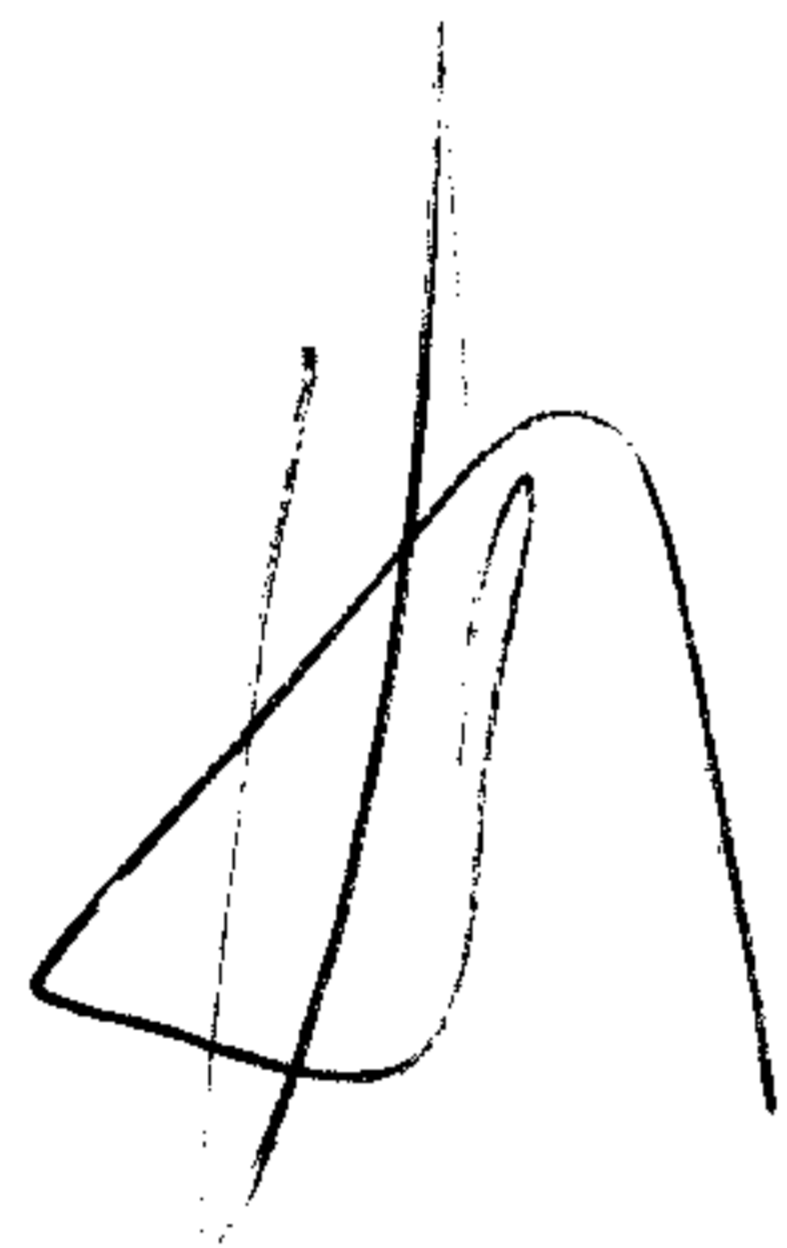
- les bulletins de souscription par lequel Monsieur Marc DONCIEUX a souscrit neuf mille cinq cent trente-quatre (9.534) actions nouvelles et Madame Florence DONCIEUX a souscrit neuf mille cinq cent trente-quatre (9.534) actions nouvelles d'un nominal d'un euro (1 €) avec une prime d'émission de 3,72 € de la société EUROPA GROUP à l'occasion d'une augmentation de capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 08 juin 2012.
- la déclaration incluse dans les bulletins manifestant les décisions de Monsieur Marc DONCIEUX et de Madame Florence DONCIEUX de libérer leurs souscriptions par compensation avec les créances liquides et exigibles qu'ils possèdent sur la société.
- l'arrêté de compte établi le 11 juin 2012, par le Président dont nous avons certifié l'exactitude le 11 juin 2012, duquel il ressort que :
 - Monsieur Marc DONCIEUX possède sur la société EUROPA GROUP une créance de cinq cent mille euros et trente-deux cents (500.000,32 €)
 - Madame Florence DONCIEUX possède sur la société EUROPA GROUP une créance de cinq cent mille euros et trente-deux cents (500.000,32 €),

- le caractère liquide et exigible de ces créances :
- l'écriture comptable de compensation de la créance visée ci-dessus permettant de constater la libération des actions.

Sur la base de ces vérifications, nous délivrons le présent certificat qui tient lieu de certificat du dépositaire.

A Toulouse, le 11 juin 2012
Les commissaires aux comptes,

Pour le Cabinet Jean-Pierre Veillerette



Jean-Pierre VEILLERETTE
Commissaire aux Comptes

Pour le Cabinet EURAUDIT



Jean-Claude HEBRARD
Commissaire aux Comptes